



LA • DIVERSITÉ

MOHAMED ABDIRAHMAN

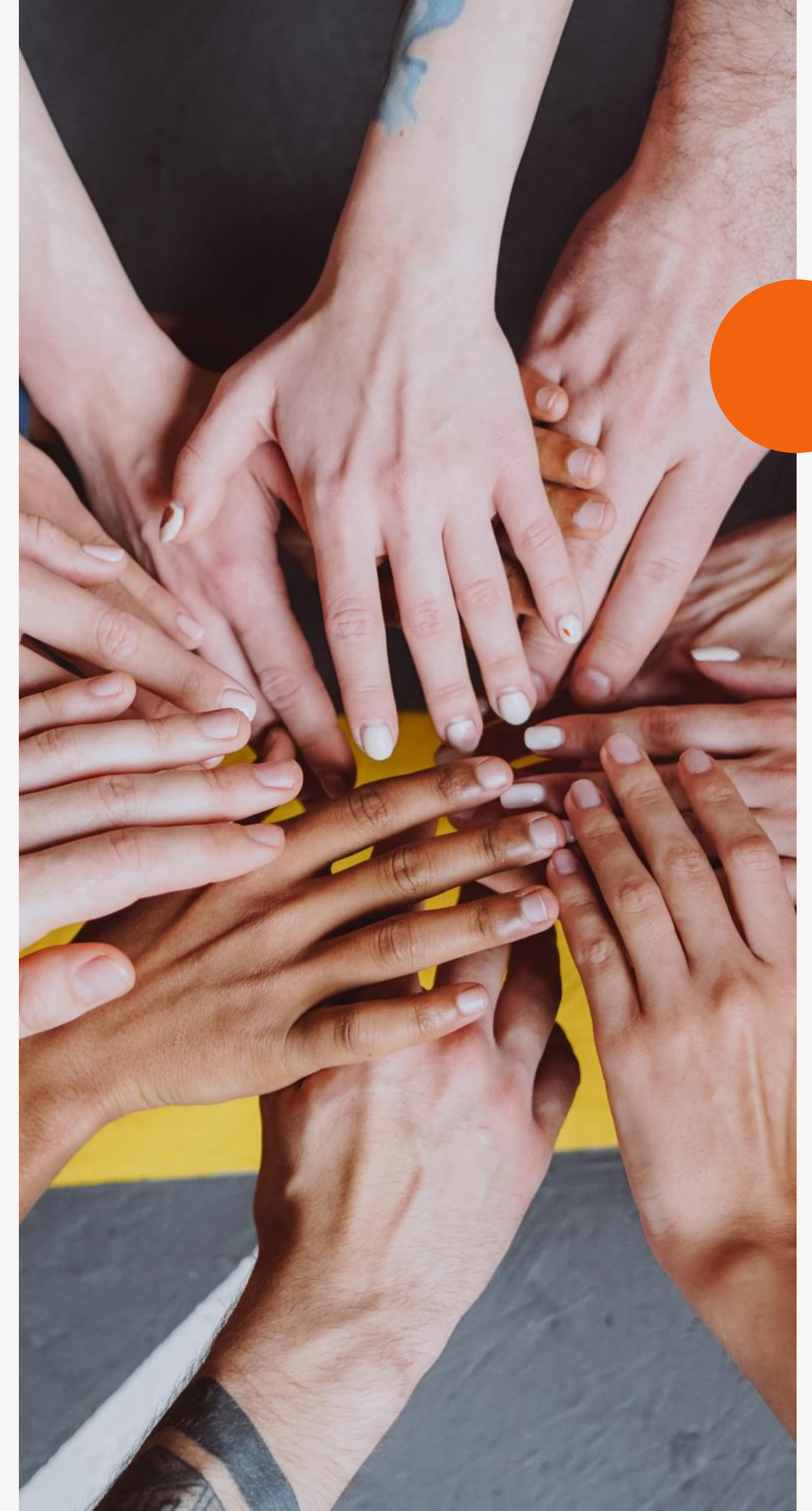
MEMBRE DE LISA

22/06/2023

Diversité

de quoi parle t-on?

- De manière générale, la diversité, c'est tout **ce qui peut servir à distinguer** un groupe d'un autre groupe, une personne d'une autre personne. C'est reconnaître et respecter **les différences** quelles qu'elles soient : ethnie, sexe, âge, nationalité, origine, handicap, orientation sexuelle, études ou religion.
- Identification d'une **pluralité de diversités** qui ne se superposent pas : diversité de revenus, diversité sociale, territoriale, diversité d'origine, diversité ethnique
- Elle renvoie la responsabilité à **l'Etat**, la puissance publique d'être garante de porter la mission de la diversité
- Elle appelle à œuvrer dans une politique de **l'égalité des chances**



Constats

73%



de diplômés

dont les parents sont diplômés
de l'enseignement supérieur

17%



de diplômés

dont les parents ne sont pas
diplômés

(*Rapport de l'OCDE)

- Panne de la **démocratisation de l'ES** due à des problématiques de formation des enseignants, au système orientation, à la carte scolaire, aux principes de la sélection, à la conception même de l'excellence en France, à la répartition des moyens alloués entre les établissements, entre les territoires et entre les différents niveaux d'enseignement?
- Forte importance accordée aux **parcours linéaires**, absence de **passerelles**, difficultés de réorientation, faible prise en compte des critères non académiques
- Système scolaire peu ouvert aux diversités de **parcours** et de **trajectoires**

Quelle réponse à apporter à l'égalité des chances ?

Quelques exemples

1 La mise en place de Parcoursup donne des leviers qui n'existaient pas auparavant, pour remédier à des déséquilibres à l'entrée dans l'enseignement supérieur :

- Seuil minimal de boursiers dans les formations sélectives avec un système de bonification
- Aide à la mobilité géographique

2 Accompagnement à l'égalité des chances à travers les dispositifs suivants:

- Mentorat
- Tutorat
- Cordées de la réussite



Quelle réponse à apporter à l'égalité des chances ?

Quelques exemples



3

Décret n° 2020-553 du 11 mai 2020 relatif à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche

4

Le maintien d'autres voies d'accès à la formation infirmière : la formation professionnelle continue

Pour aller plus loin, des pistes...

- Une réflexion à engager ou à reprendre sur les « Oui si ». Quel accompagnement? Quel test d'autopositionnement?
- Favoriser la mobilité géographique avec des aides au logement et une bourse de mobilité
- Développer les voies d'accès à la formation:
 - Les AS versus IDE L2
 - L'apprentissage
 - La VAE ?

